



**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 8 MAI 2018
Affiché le vendredi 11 mai 2018**

Date de la convocation : 20/04/2018
Nombre de Conseillers : 19
Présents : 13
Votants : 13

Présents : Mmes DEWAILLY Catherine, LAROCHE Josiane, MONCOUCUT Marilys, NICOLAS Mireille, RAIMON Josette, ROUET Patricia.
MM. BRIAND Laurent, LIMET Patrick, MORISSE, Jean-Claude, PERLADE Jean-James, PIPELIER Jean-Luc, RAMOS Patrick, STRECK Michel.

Absents : Mme LUSSIEZ Valérie et MM. CEYROLLE Jacques, GUIRBAL Jocelyn, RENÉ Richard.

Absents excusés: Mme GUIMARD Marie-Annick et M. GIGON Jacques

Secrétaire de séance : Patrick RAMOS

L'an deux mille dix-huit, le huit mai à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Délibération n°1 Election de la Rosière 2018

Monsieur le Maire rappelle l'origine de la tradition de « la Rosière », instaurée par le testament de Monsieur Pierre EVEN.

La gestion du legs de Pierre EVEN est faite dans la pure tradition :

- un tiers est consacré à l'école pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement des projets de l'école,
- un tiers pour le Club des Aînés pour une valeur de 500 €, inclus dans le financement du repas annuel,
- un tiers pour la Rosière, pour une valeur de 500 €. La première Rosière a été élue en 1881.

Mademoiselle Hanna OCHSENBEIN ayant exposé ses motivations et étant seule à avoir fait acte de candidature est dès le 1^{er} tour de scrutin élue « Rosière 2018 » avec 1 voix sur 1.

A l'unanimité le Conseil Municipal entérine l'élection de Mademoiselle Hanna OCHSENBEIN en tant que Rosière 2018.

La Rosière 2018 sera couronnée pour la Fête de la Rosière le 23 juin 2018.

Il est précisé que la Rosière sera assistée de 2 demoiselles d'honneur : Léa BIDAULT et Maëlle DELOUIS JOST.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 13 voix pour.